

RACCORDEMENT FIBRE



chers Montévraines et Montévrais,

Pleinement concerné par les difficultés liées au déploiement et au raccordement de la fibre sur la ville, j'ai convoqué le mercredi 20 mars dernier tous les interlocuteurs sur le sujet, avec la ferme intention de trouver des solutions pérennes pour répondre aux problématiques trop récurrentes.

Étaient donc présents à cette réunion :

- L'autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (ARCEP),
- Seine-et-Marne Numérique en tant qu'autorité en charge du déploiement sur l'agglomération de Marne et Gondoire (CAMG),
- Seine-et-Marne Très Haut débit (SMTHD) en tant que délégataire du déploiement sur le terrain.
- Mais aussi Monsieur Serge DUJARRIER, 1^{er} Maire adjoint que je remercie pour la gestion au pied levé de ce sujet et Monsieur Sébastien LIBBRECHT, nouvellement Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies.

Sur l'ensemble de la commune, nous disposons de 14 points de mutualisation intégralement commercialisés à ce jour, représentant **7 506 prises déployées soit 8 516 logements répertoriés.**

Si tous les points de mutualisation sont concernés par des anomalies plus ou moins graves, Seine-et-Marne Numérique ne recense « que » 60 signalements et 20 demandes de service après-vente sur la commune.

Ces chiffres démontrent qu'en dépit d'un quotidien perturbé par les interventions hasardeuses des entreprises sous-traitantes des opérateurs commerciaux, il n'y a en réalité que **peu de remontées officielles. Or, ce sont bien ces remontées qui peuvent déclencher une prise en compte du problème.** Je le rappelle, **la ville n'a pas la compétence sur le déploiement ou le raccordement de la fibre.** Par conséquent, **les remontées doivent impérativement être faites auprès du délégataire SMTHD pour une parfaite prise en compte du sujet.**



« Quoiqu'il en soit, soyez assurés, chers administrés que je suis pleinement impliqué dans le suivi de cette question. »

En résumé, si votre opérateur ne réussit pas à vous dépanner, il est absolument impératif qu'il le signale à SMTHD en ouvrant un ticket auprès de leur service dédié.

J'insiste sur le fait qu'il s'agit là, pour le délégataire, du **seul moyen de faire pression** sur les sous-traitants dans l'espoir de voir la situation s'améliorer.

En parallèle, SMTHD s'est engagée à reprendre intégralement les deux points de mutualisation posant le plus de soucis sur la ville. Par conséquent, les points de mutualisation situés sur le rond-point de la Frénaie et sur l'avenue de l'Europe seront repris entièrement dans les prochaines semaines.

En complément de ces travaux, qui apporteront nécessairement une accalmie, je souhaite insister sur la **responsabilité de chaque pétitionnaire qui dépose un permis de construire. Il est essentiel que ce dernier s'assure du bon raccordement à la fibre lors de son dépôt comme pour l'eau et l'électricité.** Ce raccordement doit être un point de vigilance, tant pour un particulier que pour un promoteur. C'est d'ailleurs en ce sens que j'ai **sensibilisé notre service Urbanisme** afin qu'un rappel soit systématiquement fait pour tout dépôt.

Conscient de l'impact de ce sujet sur vos vies au quotidien, je regrette le manque de propositions apportées lors de cette réunion. Par conséquent et **pour que le désordre cesse, je n'exclus pas de devoir verrouiller les armoires de la ville.** Bien que cela soit interdit et que la Municipalité risque d'être rappelée à l'ordre sur cette pratique, il s'agit peut-être de la seule action concrète dont je dispose pour vous garantir un service de qualité.

Si je vais jusqu'au bout de cette réflexion, il est important d'avoir conscience que ce **dispositif ne sera pas exempt de contraintes et qu'il réduira forcément les plages d'interventions.**

De plus, et dès le début du déploiement, nous avons systématiquement transmis vos signalements à SMN et SMTHD. Nous avons relancé en fonction de vos retours et nous continuerons évidemment à le faire, mais il nous est impossible de suivre individuellement la résolution des désordres.

Quoiqu'il en soit, soyez assurés, chers administrés, que **je suis pleinement impliqué dans le suivi de cette question.** C'est notamment pour cela que j'ai été désigné il y a peu, par la CAMG, **membre titulaire de l'agglomération auprès du Syndicat SMN.**

Comptez sur ma détermination sur le sujet.

Bien fidèlement
Christian Robache